

MOBILITÉ, PAUVRETÉS : LES VILLES INTERROGÉES

MOBILITÉS, SÉGRÉGATIONS RÉSIDENTIELLES ET BONUS DÉMOGRAPHIQUE DANS LA ZONE MÉTROPOLITAINE DE SANTIAGO DU CHILI*

Daniel Delaunay**

La prospérité économique de Santiago du Chili, une des capitales les plus ségréguées du continent, en fait un cas d'école pour l'étude des relations entre les inégalités, la ségrégation résidentielle, les mobilités territoriale et sociale. Le questionnement de l'étude est d'abord démographique, en cela qu'il se focalise, sur trois temporalités des pratiques ségréguatives et de mobilité exprimées par l'âge des individus : le cycle de vie, les histoires générationnelles et une trajectoire urbaine infléchie par le bonus démographique. Pour y parvenir, l'analyse statistique de la ségrégation porte sur toute la population, selon les catégories socioprofessionnelles, incluant des groupes d'inactifs, lesquels contribuent aussi à la fabrique urbaine. L'accent est mis sur la dynamique de leurs pratiques entre 1992 et 2002, dans un contexte de recul historique de la pauvreté et de modification profonde de l'emploi métropolitain. Le rendu des résultats insiste sur les ressorts démo-économiques de la ségrégation et en particulier la contribution des mobilités.

Mots clés : Santiago du Chili, mobilités, ségrégations résidentielles, bonus démographique.

Dans les très grandes villes, tout particulièrement, s'est formée une relation triangulaire entre les inégalités, la ségrégation résidentielle et les mobilités. La

*. Une bonne partie des analyses statistiques présentées ont été réalisées au CELADE (Cepal) lors d'un accueil de trois mois en 2006, assorti de la mise à disposition des micro-données censitaires. Que son directeur de l'époque Dick Jaspers et son collègue Jorge Rodriguez soient remerciés de leur accueil. Ce travail est poursuivi dans le cadre du projet METAL (Métropoles d'Amérique latine dans la mondialisation) financé par l'ANR.

** Institut de Recherche pour le Développement (IRD), UMR 201 « Développement et sociétés », Université de Paris 1 Panthéon-Sorbonne – IRD.

ghettoïsation et l'éloignement des personnes modestes ou des minorités, à laquelle contribuent les déplacements résidentiels, ont à leur tour des conséquences tangibles sur leur accès à l'emploi, à la ville et ses aménités. Dès lors, leur déficit de mobilité devient une des composantes urbaines de leur vulnérabilité, voire de leur pauvreté ; il contribue à la reproduction de leur condition de citoyens exclus. C'est à partir de ce constat qu'a émergé l'injonction à la mobilité, « une valeur montante des sociétés urbaines » (Bacqué, Fol, 2007). Cet engrenage de causalités touche des minorités défavorisées, définies par la race, le statut migratoire ou des déficits socio-économiques divers. À l'opposé, il motive les classes aisées dès lors en mesure de construire des infrastructures de transport adaptées, des ensembles résidentiels sécurisés, contribuant à l'étalement de la ville et surtout à son fractionnement spatial.

Pour ces questions, Santiago du Chili est une capitale emblématique. Une croissance économique vigoureuse de plus de trois décennies a divisé la pauvreté par trois, multiplié le revenu par cinq et offert des opportunités inédites d'ascension sociale. Conjointement, une politique soutenue de logement social a facilité l'accession des classes populaires à la propriété, mais en les installant durablement dans des quartiers excentrés, au prix de déplacements quotidiens coûteux et discriminants. Pionnière du libéralisme économique des années 1980, Santiago serait une des capitales d'Amérique latine les plus ségréguées. En cela, elle apparaît donc comme un laboratoire de l'étude des interrelations entre les inégalités, les mobilités et les polarisations socio-économiques du territoire urbain, l'objet de ce travail.

Celui-ci est entrepris avec de nouvelles mesures censitaires des navettes entre le domicile et le travail, qui complètent les estimations habituelles de la migration et de la mobilité résidentielle dont on peut suivre l'évolution durant les années 1990. Armée de cette information cruciale, l'analyse prend, à la suite d'autres auteurs, le contre-pied de la théorie de la ville duale mondialisée qui se focalise sur les extrêmes de l'échelle socio-économique. Le rôle des classes moyennes dans la formation ou la reproduction des polarités sociales de l'espace est retrouvé en s'attachant à décrire leur diversification durant cette décennie. Les catégories socioprofessionnelles sont, à cette fin, retenues comme marqueurs de l'évolution des pratiques ségréguatives ; en prenant soin toutefois d'inclure les états d'inactivité, ce qui est rarement fait. Les inactifs, les femmes au foyer, les étudiants habitent aussi la ville ; plus que d'autres parfois, ce sont des personnes potentiellement vulnérables et exposées au risque d'exclusion urbaine.

Enfin et surtout, l'étude reconsidère la dimension démographique des dynamiques ségréguatives. À l'échelle individuelle de l'analyse qui est proposée, cela conduit à prendre en compte le cycle de vie et le bilan migratoire des générations. Cela se justifie d'abord parce que la position dans le cycle de vie est un élément structurant de la différenciation de l'espace urbain (Brun,

1981) et que l'analyse socio-économique ne peut ignorer l'ample variation des mobilités avec l'âge. En second lieu, à l'échelle de la ville, la démographie réintroduit certains éléments structurels des transitions vitale et migratoire qui ont contribué à l'urbanisation et à l'étalement urbain. Elles ont généré un bonus démographique qui, adossé à un effort éducatif massif, contribue à l'évolution de l'emploi et à la mobilité sociale de certains segments de la population.

SÉGRÉGATIONS RÉSIDENTIELLES, INÉGALITÉS ET MOBILITÉS

Le Chili se distingue par un PIB par tête parmi les plus élevés du continent et un des plus inégalement réparti (World Bank, 2004). Selon une étude comparative, Santiago se qualifierait en tête des indices de ségrégation du continent (Rodríguez, Arriagada, 2004). Dès lors, toute définition de la pauvreté est mise en débat par trois décennies d'une croissance de 7 % par an, qui a permis un recul de la pauvreté de 38,6 % en 1990 à 18,7 % en 2003 (pour se caler sur la période étudiée), puis à 13,7 % en 2006. Dans la zone métropolitaine, les proportions de pauvres sont de 33 % (1990), 13,1 % (2003), 10,6 % (2006). À cette dernière date, les indigents ne sont que 2,8 % de la population (Mideplan, 2007). Cette impulsion économique est présentée par les auteurs comme le principal moteur des dynamiques résidentielle et immobilière (Figueroa, De Mattos, Ducci, Rodríguez, Yáñez Warner, 2004). L'enrichissement serait ségrégatif en cela que l'ascension des classes moyennes s'exprimerait dans le changement de logement et de quartier, les marqueurs prédominants du statut social. Un revenu multiplié par cinq en 25 ans alimente cet investissement immobilier et symbolique, garant de l'entre-soi dans des résidences fermées, une scolarisation privée, une motorisation autonome. De fait, la mobilité sociale est avérée pour les 9 premiers déciles de la population, mais elle pourrait s'inverser pour 50 % de la population urbaine si elle était confrontée à des accidents de santé ou d'emploi.

La ségrégation résidentielle fut aussi une construction politique qui débuta par l'interdiction des occupations illégales de terrain par l'État militaire de 1973. Elle fut suivie par une action volontaire de résorption de l'habitat spontané, elle-même adossée à la réforme municipale du Grand Santiago qui retraça les limites des communes et en créa de nouvelles. L'opération de « chirurgie urbaine » consista en un déplacement massif des occupants de l'habitat précaire (près de 150 000 personnes, soit l'équivalent de capitales régionales de l'époque) qui vivaient et travaillaient dans le cône nord-oriental de l'agglomération, où habitent les populations aux plus hauts revenus, vers les périphéries méridionales ou occidentales (Paquette, 2002). La création de communes, obligées d'accueillir les *poblaciones*¹ et dépourvues des activités

1. Expression chilienne faisant référence aux couches les plus pauvres de la population.

économiques génératrices de ressources fiscales, mit en place les conditions de la reproduction des ségrégations des plus pauvres. Celles-ci ont été renforcées par les politiques sociales focalisées sur le logement, en accession à la propriété, dans des périphéries bénéficiant d'une valeur foncière plus abordable. Ces lotissements fonctionnent désormais comme des trappes résidentielles pour les bénéficiaires mal armés pour en sortir car le marché locatif est exsangue. Conjointement, l'augmentation du prix du foncier a dépassé celle du niveau de vie et de manière plus radicale dans les communes pauvres (Arriagada, 2003).

En dépit de leur étendue et de leur qualité, les études peinent à dégager des conclusions convaincantes sur les liens entre les mobilités et les ségrégations, en particulier pour les pauvres. Une des raisons est la difficulté d'établir la preuve statistique car les lignes bougent peu et de concert : durant la période encadrée par les deux recensements de 1992 et 2002, les inégalités de revenu diminuent très nettement dans la zone métropolitaine, tout comme la ségrégation et la mobilité résidentielle. Les outils statistiques retenus n'aident pas non plus. La ségrégation socio-économique, contrairement à celle de minorités raciales ou ethniques, repose sur le choix de classes dichotomiques d'appartenance à telle strate de revenu (les déciles de la distribution) ou, quand cette information n'existe pas comme au Chili, tout autre proxy du niveau social. Au-delà du débat sur la pertinence des nombreux indices, on doit se demander si la mesure retenue dans la majorité des études chiliennes – le niveau d'éducation du chef de ménage associé à des mesures du confort du logement – sert un bon diagnostic. D'emblée, elle a deux défauts. D'une part, l'indice écarte les trois quarts de la population : c'est une mesure collective du ménage qui gomme ses disparités internes, dont celles liées à l'hébergement et à l'activité domestique féminine. Mais surtout elle occulte la diversité démographique des habitants, celle de l'âge et des générations. Certaines conclusions sont déduites de classes d'âges choisies (Rodríguez, 2007) ce qui réduit encore le champ de l'analyse. Il est hautement contestable d'éliminer une composante démographique qui contribue tout autant aux dynamiques spatiales que l'économie ; ne serait-ce que du fait de la « seconde révolution démographique » (Lesthaeghe, 1995), des dimensions spatiales du vieillissement (Ghékière, 1998) ou encore des variations de la mobilité, du patrimoine au cours du cycle de vie. Une des préoccupations de ce travail est de réintroduire cette dimension qui est décisive dans un contexte de transition démographique.

Sur un plan plus théorique, l'hypothèse qui sous-tend la mesure utilisée de la ségrégation suppose une interaction « de miroir » entre les inégalités de revenu et / ou sociales et les polarités spatiales. C'est une relation difficile à établir (Scheitengart, 2001) et dont les vérifications empiriques sont de fait réductrices. Les catégories et les indices sont choisis parmi un éventail très large de possibles, de même que sont ignorées d'autres dimensions de

l'iniquité spatiale, tel l'accès aux infrastructures, à l'emploi et aux services urbains (Jiron, 2007). Un temps, la mondialisation a été mise à contribution pour analyser la ségrégation à l'aide du concept de ville duale. En devenant mondiale, une ville favoriserait les extrêmes de la distribution économique, entre un premier secteur des emplois stables et bien rémunérés et un second du travail informel et précaire (Castells, 2001). Seulement, les vérifications empiriques infirment cette hypothèse, soulignant la confusion entretenue entre les inégalités et la polarisation (Hamnet, 2003). À la suite de cette critique, Preteceille a clairement montré que les comportements ségrégatifs variaient selon les catégories socioprofessionnelles (Preteceille, 2003, 2006) et que les classes moyennes, loin de s'effacer, s'étendaient et se complexifiaient. Cette approche est analytiquement plus intéressante pour au moins deux raisons. Plutôt que de restreindre l'analyse aux extrêmes des distributions, tous les comportements ségrégatifs et migratoires sont examinés, notamment ceux des classes moyennes qui contribuent à la dynamique urbaine. Surtout, leurs pratiques sont resituées dans le contexte de l'évolution de l'emploi et du rapport au travail, sa précarité, qui lui-même évolue avec la mondialisation des capitales latino-américaines (Rodríguez, Winchester, 2001 ; Gatica, 2004 ; Mattos, Ducci, Rodríguez, Yañez, 2004 ; Parnreiter, 2005 ; Hidalgo, Borsdorf, Sánchez, 2007). Mattos et ses collègues reprennent cette hypothèse de manière bien documentée, mais hélas en écartant la contribution des mobilités résidentielles et quotidiennes et en ne considérant que les actifs, soit *grosso modo* la moitié de la population de la zone métropolitaine (Mattos, Riffo, Salas, Yañez, 2007).

À partir de ces acquis, l'analyse proposée réexamine les données individuelles des recensements pour la zone métropolitaine en 1992 et en 2002, avec pour objectif de réintroduire la composante démographique des changements de la mobilité et de la ségrégation. Ce choix heuristique se justifie par l'incontestable contribution des migrations et de la transition démographique à la dynamique des catégories socioprofessionnelles et du peuplement de la ville. La zone métropolitaine bénéficie d'un bonus démographique (Bloom, Canning, Sevilla, 2003) très favorable à son économie, portée par une valorisation soutenue du capital humain. De fait, l'âge et l'éducation émergent des statistiques comme les premiers discriminants des mobilités et des ségrégations. Pour éviter le biais analytique de ne considérer que les actifs – ce à quoi conduit une analyse fondée sur les regroupements professionnels –, la présente étude élargit cette classification à des formes d'inactivité (les étudiants et les retraités par exemple) ou des catégories aux pratiques résidentielles singulières, tels les employés domestiques. Cet élargissement à l'ensemble de la population est indispensable pour inclure des groupes potentiellement exposés à des déficits localisés de mobilité. On songe tout de suite aux femmes au foyer dans des quartiers à l'écart des centralités.

L'analyse suivra cet ordre qui met en avant les variations par âge des mobilités pour ensuite les décliner selon les catégories socioprofessionnelles examinées à la lumière des pratiques ségrégatives. Une note méthodologique en annexe précise les définitions spatiales, l'univers observé et le choix des indices et méthodes employés.

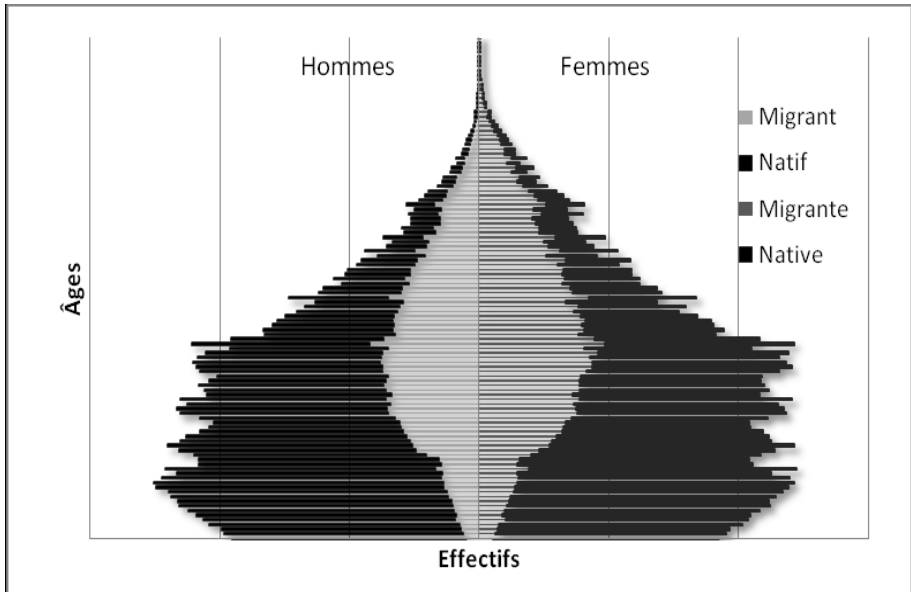
LES ÂGES DE LA MOBILITÉ

L'âge, une caractéristique démographique élémentaire, rythme trois tempos complexes de la variation des mobilités. Le cycle de vie module les déplacements associés à l'acquisition de l'autonomie, à la mise en ménage et à l'entrée dans la vie active. En vieillissant, la sédentarisation s'impose par l'installation dans un environnement accepté, dans la propriété du logement... Ce qui est important pour notre propos, c'est que certaines discriminations n'agissent clairement qu'avec le temps des individus, une fois passées les mobilités obligées, pratiquement universelles, en début de cycle. Néanmoins, l'âge tel qu'il est mesuré par les recensements, en transversal, traduit aussi les histoires des générations qui habitent la ville à des moments successifs de sa croissance. Ce calendrier dicte leur place dans le territoire urbain. Enfin, l'enjeu de l'âge est aussi d'identifier son impact structurel sur le peuplement et la dynamique de la ville. Transitions vitale et migratoire changent la structure par âges de manière si radicale qu'elles annoncent des changements de fond des mobilités. Au final, ce sont trois temporalités qui se combinent pour infléchir les pratiques de mobilité et ségrégatives : les trajectoires d'une vie, l'histoire migratoire des générations et la trajectoire de la ville. Il convient d'évaluer leur impact avant d'envisager celui des catégories socioprofessionnelles.

La pyramide des âges par sexe (figure 1) rappelle l'histoire des migrations et annonce leur avenir. Depuis une génération, soit une vingtaine d'années, l'apport migratoire est en repli, sans totalement disparaître. Après 45 ans, la proportion de migrants est importante, croissante avec l'âge. Cet âge-là marque d'ailleurs une rupture sensible des pratiques et des localisations urbaines de ces générations d'immigrants. Les femmes « provinciales » sont surreprésentées, contribuant par leur fécondité à grossir les effectifs de jeunes adultes. Pour ces deux raisons, la zone métropolitaine a bénéficié d'un bonus démographique exceptionnel qui se traduit par un rapport de dépendance très favorable. À partir des années 1985-1990, la fécondité et la natalité diminuent, annonçant à terme la disparition de ce bonus, avec l'arrivée à la retraite en 2020 des générations nombreuses qui ne seront pas remplacées à l'identique. Avec le vieillissement de celles-ci, vont se réduire les mobilités résidentielles par simple effet structurel. La migration originaire du reste du pays, elle-même en recul, laissera une place plus importante à des citoyens de souche, moins mobiles. En revanche, cette

situation structurelle sera favorable à la migration internationale susceptible de compenser le recul des personnes actives et la perte du bonus démographique.

Figure 1 : Structure par âge et par sexe de la zone métropolitaine en 2002

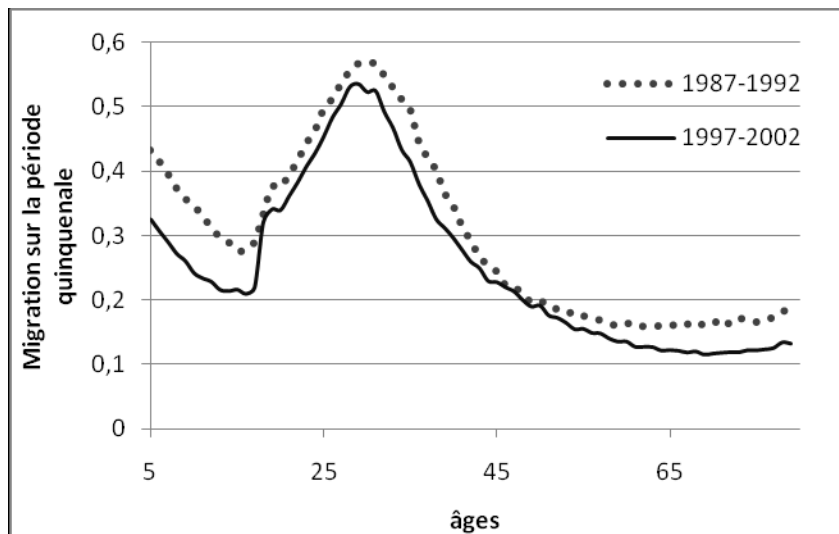


Les migrations intercommunales durant les cinq années qui précèdent le recensement peuvent être assimilées à une mobilité résidentielle « du moment ». Elles varient selon l'âge en quatre temps. Celui de la dépendance, avant 18 ans², marque une diminution de la mobilité conforme à celle des parents qui se sédentarisent ; à cela s'ajoutent des motifs scolaires. Le début de l'autonomie voit une augmentation rapide des déménagements, motivée par le travail, les études de cycle supérieur ; elle se poursuit jusque vers 30 ans, quand la plupart des individus ont formé un foyer, trouvé un travail. La décroissance qui suit est de même intensité jusqu'avant 55 ans pour atteindre le plancher de la plus grande sédentarité. Celle-ci tend à remonter en toute fin de cycle de vie, avec le placement des personnes âgées en famille ou maison de retraite. À ce moment, les probabilités ne sont pas négligeables (une personne sur onze a déménagé durant les cinq années précédentes). Le décalage entre les deux courbes confirme la baisse générale de la mobilité résidentielle durant les années 1990. Les proportions de migrants récents passent de 19 % en 1992 à 17 % en

2. Cette affirmation est *stricto sensu* erronée car l'âge utilisé est celui au moment du recensement alors que les migrations surviennent durant les cinq années précédentes.

2002 pour les mouvements cantonnés à la zone métropolitaine, de 5,6 % à 4,6 % pour ceux qui viennent du reste du pays.

Figure 2 : Variation de la mobilité résidentielle du moment en fonction de l'âge



La même distribution, en distinguant les métropolitains de naissance et ceux arrivés du reste du pays, montre que l'arrivée dans la capitale se réalise en début de cycle de vie, avec une intensité vers 20 ans qui est quatre fois celle des natifs. De 30 à 45 ans, leur mobilité résidentielle reste un peu supérieure à celle des citadins d'origine sans qu'il soit possible de distinguer ce qui est dû à la migration interne ou à la mobilité résidentielle intra-urbaine.

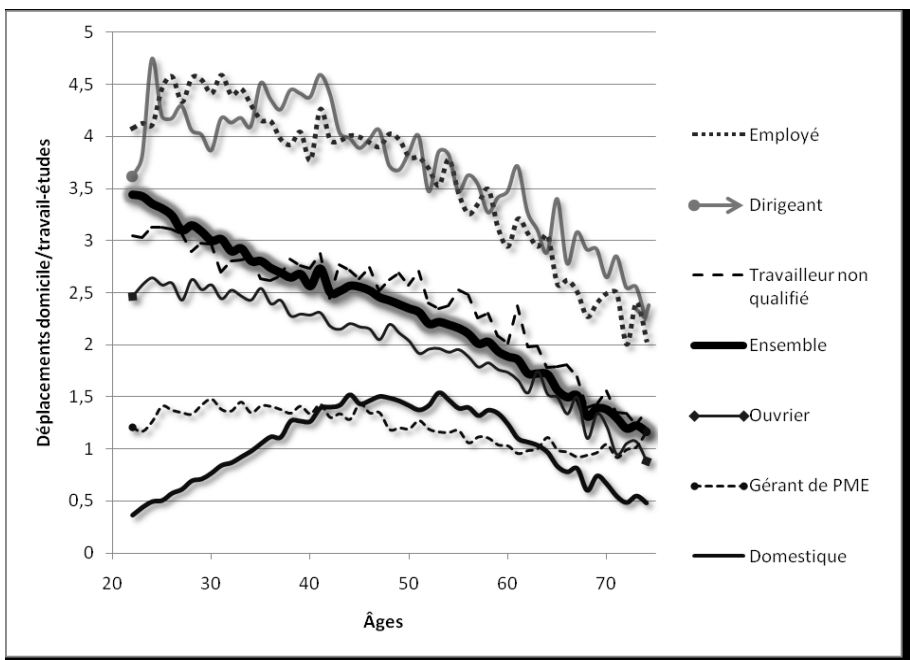
Les navettes quotidiennes entre la commune de résidence et de travail (en 2002) présentent un profil différent de décroissance régulière avec l'âge (figure 3). Pour les personnes actives et les étudiants, cela témoigne d'un appariement progressif, encore qu'incomplet, des communes de résidence et de travail. Cette constatation factuelle d'une réduction du *spatial mismatch*³ peut exprimer plusieurs réalités. La première serait un choix individuel en faveur du travail le plus proche ou un projet résidentiel visant à réduire les déplacements quotidiens. Dans une ville qui s'étale, ce rapprochement n'est pas facile pour les ménages dont l'inertie résidentielle augmente avec le temps et la taille. Un résultat dans le même sens peut être obtenu en délaissant plus volontiers les emplois dont l'éloignement est d'une pénibilité décourageante⁴. Cela pourrait être le cas

3. Non-appariement des lieux de domicile et de travail.

4. Voir les témoignages recueillis lors d'entretiens sur ce sujet par Jiron (2007).

des femmes confrontées à la concurrence des tâches domestiques. Et de fait, les femmes dans leur ensemble réalisent plus facilement cet appariement au cours du cycle de vie. Toutefois, l'essentiel de l'explication tient au fait que la majorité de la croissance contemporaine des capitales latino-américaines est synchronisée avec le cycle de vie des plus anciens habitants. Les générations anciennes bénéficient d'une position plus centrale dans l'espace urbain du fait de leur arrivée ou leur naissance dans une ville moins étendue. Leurs représentants s'en trouvent mieux localisés par rapport à l'emploi, au moment d'ailleurs où leur activité professionnelle marque le pas. Les jeunes en début de vie professionnelle ou active sont quant à eux amenés à des dispersions périphériques qui les éloignent des lieux d'activité, plutôt centraux. On est en présence d'une inégalité intergénérationnelle provoquée par l'étalement de la ville. Les mobilités résidentielles et quotidiennes observées aux jeunes âges sont en partie contraintes, une composante de l'injustice spatiale.

Figure 3 : Mobilité quotidienne et cycle de vie selon quelques catégories socioprofessionnelles



Supposons, ce qui n'est pas avéré, que le choix résidentiel soit grandement motivé par la volonté de réduire les déplacements quotidiens. L'appariement exigerait alors des ressources qui varient avec le statut social, le type d'emploi puisque chaque activité présente une polarité spatiale plus ou moins grande.

La figure 3 apporte quelques indications sur ce qui distingue leurs évolutions de la mobilité quotidienne selon l'âge. Les cadres supérieurs et professions libérales, au sommet de l'échelle sociale, partagent avec les employés et techniciens à la fois les niveaux les plus élevés de déplacements quotidiens et le meilleur gain d'appariement. Il est plus régulier pour les seconds, les cadres et dirigeants devant attendre l'âge de 40 ans pour voir la contrainte à l'éloignement se relâcher. On songe à leur inclination pour les nouveaux lotissements périphériques garants de l'homogénéité sociale, plus pénalisante en termes de déplacements durant la première moitié de la vie active. Pour les deux groupes, la géographie des lieux de travail est probablement plus concentrée, ce qui pénalise les travailleurs les plus dispersés. Les employés domestiques vivent une situation singulière : ils bénéficient d'une localisation favorable en début de cycle de vie et de l'hébergement chez le patron, jusqu'à 40-50 ans. Passé cet âge tout de même tardif, ils reprennent le mouvement général. Les travailleurs non qualifiés ne sont pas en mesure de se rapprocher de manière significative avant 50 ans, ce qui confirmerait l'assignation à résidence des classes les plus modestes. Les ouvriers sont mieux lotis en dépit d'une condition sociale modeste, mais ce groupe, dont les effectifs fondent durant la période, pourrait être l'illustration de l'abandon sélectif des emplois lointains, au cours justement de leur mobilité sociale.

Pour ne retenir que l'influence du seul niveau social, considérons les mêmes variations selon les cycles scolaires. Les moins éduqués – mais cela inclut le collègue – voient leurs déplacements quotidiens sensiblement augmenter jusqu'à 45-50 ans, pour finalement décroître, en fin de vie active. L'éloignement du travail n'est pas surmonté, tout au contraire. Se manifestent clairement les restrictions du marché locatif assignant à résidence, souvent dans le parc social du logement, les habitants les plus pauvres (Paquette, 2000). Ici encore, la rupture vers 45-50 ans peut traduire une meilleure localisation urbaine des migrants de « l'exode rural » des années 1970.

LES CONDITIONS SOCIOPROFESSIONNELLES DES MOBILITÉS ET DES SÉGRÉGATIONS

La plupart des études chiliennes de la ségrégation urbaine ne considèrent que le niveau d'éducation du chef de ménage et des indices collectifs de confort du logement, un choix trop restrictif pour embrasser toutes les conditions démographiques. Selon leurs résultats, la répartition de l'indice de Duncan présente une forme commune dite en « J » qui désigne les groupes au haut de l'échelle sociale (selon les déciles de la distribution) comme les plus ségrégués, viennent ensuite les pauvres à l'autre extrême de la distribution (Sabatini, Wormald, Sierralta, Peters, 2007). Que les riches soient plus enclins à s'isoler dans l'espace

urbain est un phénomène identifié par Douglas Massey comme pratiquement universel (Massey, 2005).

Figure 4 : Indices de ségrégation pour les cycles scolaires et trois découpages de l'espace



Revenons sur ces mesures pour les calibrer selon les cycles scolaires dont l'influence sur les mobilités est avérée (figure 4). La distribution en forme de « J » reste bien marquée mais dans un sens inversé selon l'échelle spatiale retenue. Selon le découpage communal le plus grossier, les groupes à fort capital humain se détachent, en conformité avec les résultats cités. Les élites s'entourent d'un environnement social très sélectif en même temps que spatialement étendu, dont le Barrio Alto qui réunit les 5-6 communes parmi les plus riches du pays. En revanche, la relégation géographique des personnes non scolarisées se manifeste bien plus fortement à l'échelle des îlots. Cet inversement des distributions est aussi le fruit d'une évolution récente qui voit s'atténuer la concentration des diplômés de l'enseignement supérieur pour toutes les unités spatiales, alors que celle des autres augmente un peu (niveau primaire et collège) ou beaucoup (non scolarisés et secondaire) à l'échelle la plus fine des îlots. Les dynamiques démographiques y contribuent. En dix ans, les diplômés du supérieur passent de 15 à 30 % des adultes, notamment du fait de l'arrivée des jeunes générations à l'âge de la mobilité nécessaire. Il s'en suit une redistribution spatiale massive, vers de nouveaux ensembles résidentiels périphériques, voire ruraux. Grâce peut-être à leur origine sociale plus mixte, ils se dirigent aussi vers des quartiers populaires, mais se protègent du voisinage en s'installant dans des ensembles résidentiels

fermés ou des immeubles gardés (Salcedo, Torres, 2004). Cette réduction de l'échelle de segmentation sociale de l'espace se prolonge par le développement d'une offre scolaire privée, le recours à des sociétés de gardiennage et l'usage de la voiture. Cette forme frileuse de gentrification s'est développée tant dans les quartiers centraux, qu'en périphérie et aux marges rurales de la métropole. Ce mouvement évite cependant les zones très pauvres, stigmatisées ; expliquant leur homogénéisation (Sabatini, Wormald, Sierralta, Peters, 2007), très marquée à l'échelle des îlots. À l'opposé, les adultes non scolarisés diminuent en nombre ; devenant sédentaires avec l'âge et disposant de ressources faibles, ils se retrouvent entre eux.

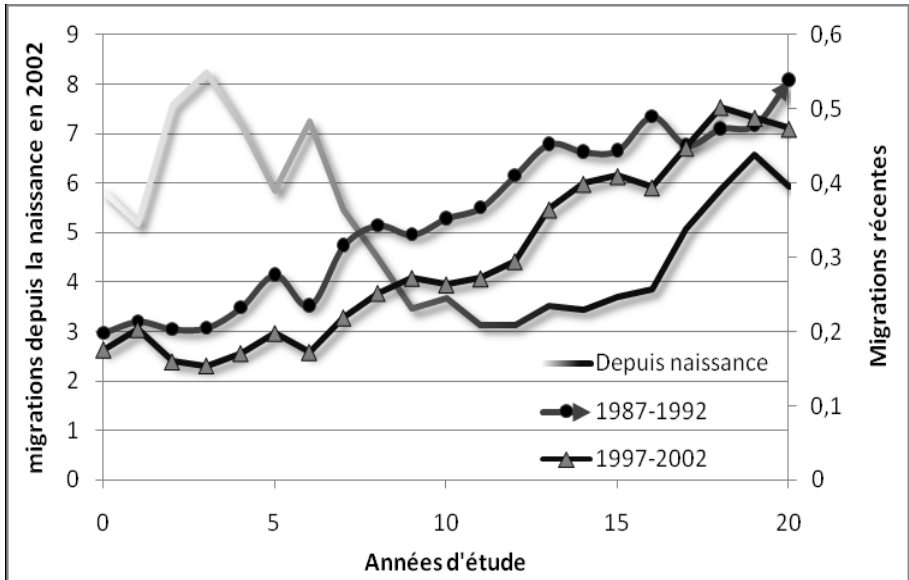
La même distribution pour les migrations depuis la naissance montre une distribution en U où le minimum se place entre 9 et 16 années d'étude (figure 5). Les personnes à faible acquis scolaire ont deux fois plus de chances d'avoir migré que les personnes du cycle secondaire. Le profil est bien différent pour ce qui est de la probabilité d'être un migrant récent : elle augmente régulièrement avec le niveau d'éducation, les cotes (cf. note méthodologique) triplent entre les extrêmes. Si l'on compare les deux périodes quinquennales avant 1992 et 2002, le recul de la mobilité résidentielle est plus marqué pour les scolarisations moyennes. La différence de profil entre les deux formes de migration, depuis la naissance et récente, tient à l'exode rural des années 1960 et 1970 impliquant des moins scolarisés. L'expulsion musclée, effectuée par la Junte, des résidents pauvres des quartiers cossus doit se retrouver aussi dans cette déformation. Néanmoins, ce ne sont pas seulement les migrants d'origine rurale ou provinciale qui présentent un déficit éducatif, ce sont également les personnes plus âgées⁵. Or la probabilité d'avoir changé de commune de naissance au cours de la vie augmente aussi avec la durée de l'exposition au risque de migrer.

Les citadins de souche se distinguent-ils des provinciaux ? Les chiffres confirment que le filtre social joue plus pour les migrants originaires du reste du pays ; les individus qualifiés sont surreprésentés puisque la capitale valorise leurs diplômes qui facilitent à leur tour leur installation. *A contrario*, parmi les étrangers s'observe une plus forte présence de migrants à faible capital humain, confirmant l'attraction exercée par la capitale chilienne sur une main-d'œuvre étrangère moins qualifiée, notamment de services domestiques.

Les navettes entre le domicile et le travail suivent la même tendance, mais selon un profil moins régulier. Les cycles primaires et secondaires ne font pas bouger radicalement les comportements : la probabilité d'effectuer une navette, rapportée à celle de travailler dans la commune de résidence, passe de 1,5 à 2 entre les individus illettrés et ceux qui ont fini le cycle secondaire. En revanche, à

5. Les plus jeunes sont mieux scolarisés : 12 années d'étude en moyenne pour les 18-29 ans, 7,5 pour les plus de 65 ans.

Figure 5 : Variation des migrations récentes et depuis la naissance en fonction de la scolarité



partir de 12 années d'étude, la mobilité quotidienne est multipliée par deux par rapport aux diplômés du secondaire. L'éducation universitaire provoque l'écart.

Les mobilités intra-urbaines contribuent-elles à la dynamique de la ségrégation ? Le tableau suivant tente de répondre en mesurant l'indice de ségrégation de Hutchens dans les communes de départ et dans les communes d'arrivée. L'indice ne s'applique qu'aux migrants dont on juge la concentration en fonction de leur niveau scolaire. Le but de cette comparaison est de voir si les personnes qui changent de résidence tendent à se placer dans l'espace selon leur niveau d'éducation ou au contraire n'en ont cure et se mélangent à ceux qui ne leur ressemblent pas. Il s'agit bien de la ségrégation active, par choix d'un nouveau lieu, opposée à une ségrégation passive des sédentaires qui subissent le changement du contexte social de leur quartier (Dureau, Beauchemin, Courbès, Delaunay, 2009). L'interprétation demande quelque précaution : la qualité du migrant est saisie au moment du recensement, pas à la date de son déplacement. Cependant, pour la scolarité des plus de 18 ans, le biais est contenu. Dans tous les cas, on assiste à un mouvement spatial en faveur d'une plus grande homogénéité résidentielle. La volonté de congrégation sociale serait donc un motif de mobilité spatiale. Sauf que c'est pour les personnes sans scolarisation qu'elle est la plus forte, ce qui statistiquement confirme le faible éventail social des choix résidentiels qui se présentent aux plus pauvres. Du fait de la structure par âge des migrants, ce rétrécissement de lieux socialement possibles concerne d'abord les jeunes amenés à bouger au début de la vie active, avec des alternatives

réduites dans le futur. Si la reproduction de la ségrégation pour les plus éduqués reste modérée, c'est aussi parce qu'elle est évaluée à l'échelle communale (celle des migrations mesurées) ; la pratique des résidences fermées autorisant de s'accommoder d'un environnement proche qui ne leur correspond pas.

Tableau 1 : Comparaison des indices de ségrégation (Hutchens) pour les communes de départ et d'arrivée, migrations depuis la naissance et récentes, en fonction de la scolarité, des 18 ans et plus

| Migrants intra-urbains entre 1997 et 2002 | | | |
|---|-------------------------------|------------------------------|---------------------|
| Cycle scolaire | Communes de résidence en 1997 | Commune de résidence en 2002 | Variation 1997-2002 |
| Non Scolarisé | 0,017 | 0,030 | 1,8 |
| Primaire | 0,016 | 0,026 | 1,6 |
| Collège | 0,018 | 0,027 | 1,5 |
| Secondaire | 0,020 | 0,026 | 1,3 |
| Supérieur | 0,073 | 0,053 | 1,4 |

Afin de mieux préciser l'impact de la dynamique démographique dans la différenciation socioprofessionnelle des mobilités et de la ségrégation, comparons l'évolution des effectifs et celle de la mobilité résidentielle récente (tableau 2), pour quelques catégories. En dix années, les recompositions socio-économiques dans la zone métropolitaine vont bien au-delà des modestes changements de la mobilité et de la ségrégation. Déjà signalée par de Mattos et ses collègues (Mattos, Riffo, Salas, Yañez, 2007), la montée des classes moyennes et des dirigeants, au détriment des ouvriers, est le signe le plus tangible de la tertiarisation de l'économie urbaine et de la mobilité sociale des citoyens.

Néanmoins, le recul relatif le plus important concerne les personnes au foyer (des femmes à 97 % en 2002) qui composaient un quart de la population adulte étudiée en 1992 et un cinquième en 2002. Une bonne part intègre le marché du travail, voit sa mobilité résidentielle se réduire au point d'être similaire à celle des retraités. En même temps, leur ségrégation résidentielle est de celles qui augmentent le plus, surtout à l'échelle de l'îlot. Nous sommes en présence d'un processus démo-économique d'aggravation de la ségrégation : la diminution sélective d'un groupe favorise sa concentration et sa sédentarisation. Cela dit, les femmes au foyer sont partout et la polarité spatiale de cette catégorie reste globalement faible.

Le recul massif des ouvriers est emblématique du sort de l'emploi industriel à Santiago, une perte de 60 000 actifs en 10 ans. Leur rassemblement résidentiel est modérément haut, quelle que soit l'échelle retenue, du fait aussi de la concentration du secteur secondaire. Leur réduction a été bien répartie sur le territoire car les indices de ségrégation restent stables. En revanche, la mobilité résidentielle des ouvriers en 2002 – pour ceux qui se maintiennent dans ce statut – diminue fortement, confirmant un déficit de mobilité associé à la

Tableau 2 : Évolution des effectifs et de la mobilité récente des catégories socioprofessionnelles élargies (plus de 18 ans)

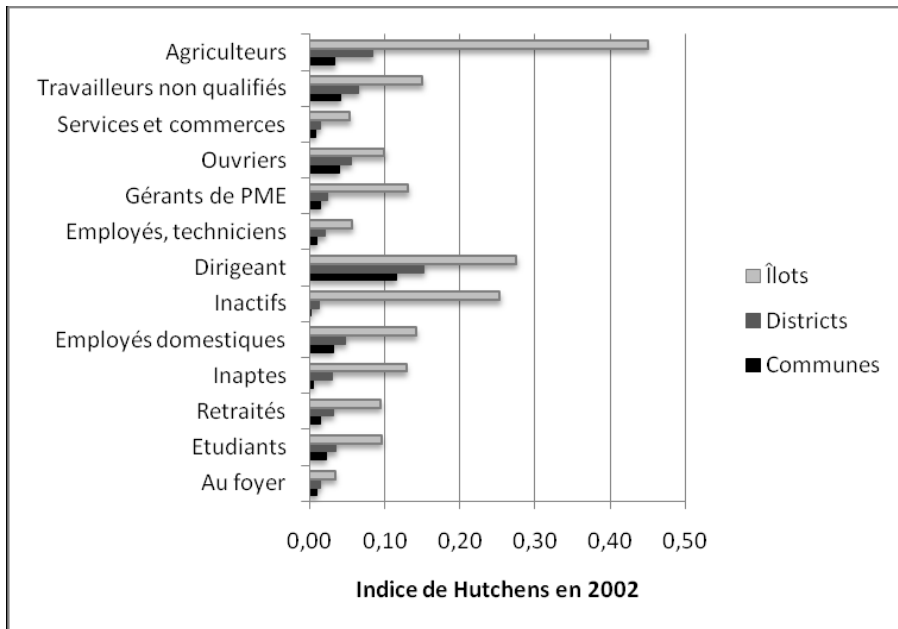
| | Répartition relative en pourcentage | | Différence entre 1992 et 2002 | | Mobilité récente exprimée en cotes | | |
|-----------------------------------|-------------------------------------|-------|-------------------------------|---------|------------------------------------|------|------------|
| | 1992 | 2002 | en points de pourcentage | absolue | 1992 | 2002 | Différence |
| CSP étendues | | | | | | | |
| Au foyer | 25,87 | 20,84 | -5,03 | -46599 | 0,31 | 0,21 | -0,09 |
| Étudiants | 5,88 | 7,5 | 1,62 | 90659 | 0,32 | 0,32 | -0,01 |
| Retraités | 8,15 | 7,95 | -0,2 | 36003 | 0,17 | 0,13 | -0,04 |
| Inaptes à l'activité | 4,48 | 5,44 | 0,96 | 59052 | 0,33 | 0,31 | -0,02 |
| Employés domestiques | 3,44 | 4,05 | 0,61 | 40548 | 0,83 | 0,50 | -0,33 |
| Inactifs | 1,01 | 0,99 | -0,02 | 4608 | 0,27 | 0,23 | -0,05 |
| Dirigeants | 3,55 | 5,14 | 1,59 | 77100 | 0,54 | 0,54 | 0,00 |
| Employés, techniciens | 14,63 | 18,24 | 3,61 | 209637 | 0,46 | 0,38 | -0,08 |
| Gérants de PME | 3,75 | 3,34 | -0,41 | 4760 | 0,33 | 0,29 | -0,04 |
| Ouvriers | 15,69 | 11,79 | -3,9 | -59264 | 0,31 | 0,26 | -0,05 |
| Services et commerces | 6,22 | 8,11 | 1,89 | 101989 | 0,38 | 0,34 | -0,04 |
| Travailleurs non qualifiés | 6,64 | 6,06 | -0,58 | 13993 | 0,34 | 0,27 | -0,07 |
| Agriculteurs | 0,69 | 0,54 | -0,15 | -2033 | 0,25 | 0,24 | -0,01 |

stagnation sociale. Y contribue certainement un désengagement sélectif vers le haut : les employés et techniciens, certains d'origine ouvrière, sont deux fois plus mobiles. Ceux qui migrent ne marquent qu'une faible convergence territoriale vers leurs pairs. Les navettes vers le travail sont dans la moyenne basse, preuve d'une relative proximité aux bassins d'emplois due à l'implantation ancienne de l'industrie.

Un peu plus bas dans l'échelle sociale, les travailleurs non qualifiés⁶ vivent un isolement qui, sans être globalement le plus élevé, se manifeste à l'échelle la plus fine : l'indice de Hutchens pour le découpage des îlots se démarque, et surtout il double en dix ans. Cette polarisation concerne une catégorie en légère augmentation absolue, mais pas relative. Leur ségrégation peut augmenter par départ des promus à un meilleur statut et par leur propre migration qui contribue aussi à leur « congrégation » résidentielle. Les navettes quotidiennes sont 20 % plus fréquentes que parmi les ouvriers, proches du niveau général, avec la particularité d'une diminution plus faible et plus tardive au cours du cycle de vie. Ce sont des signes d'une moindre flexibilité résidentielle liée à la précarité.

6. Desquels sont soustraits les employés domestiques, par rapport à d'autres analyses, comprenant les catégories 88, 89, 90, 91, 92 et 93 du CIUO 88.

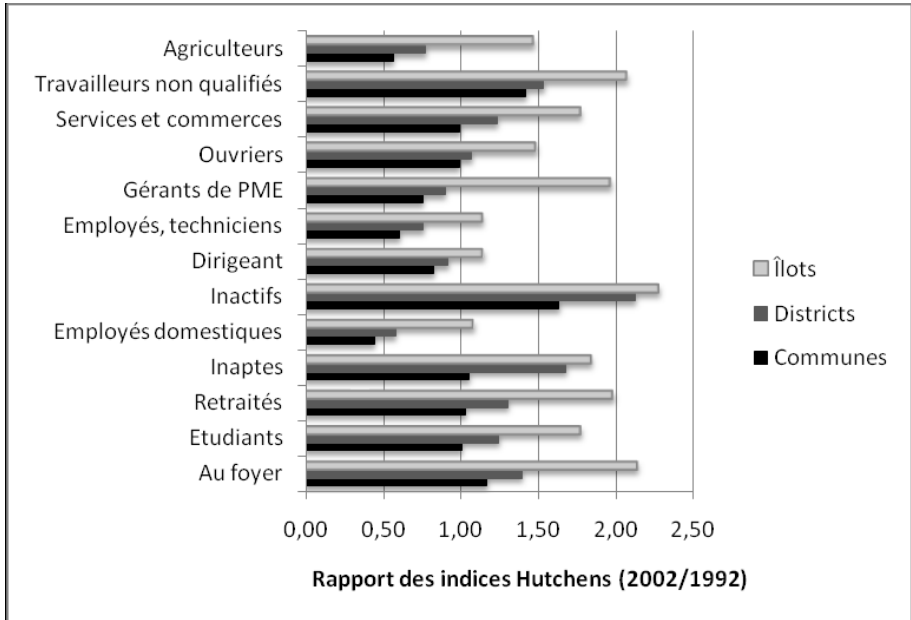
Figure 6 : Indices de ségrégation (Hutchens) par catégorie socioprofessionnelle étendue en 2002



À l’opposé, les dirigeants⁷ se distinguent par leur forte propension à se regrouper. Leurs accroissements absolu et relatif durant les années 1990 donnent l’ampleur de la mobilité sociale dans la capitale. Pourtant, leur mobilité du moment, certes la plus élevée, reste inchangée durant la période ; dans un contexte de léger recul général, il est vrai. Les chiffres confirment une ségrégation à la hauteur de leur statut, avec la particularité d’être exceptionnellement forte pour le découpage communal, sur des étendues qui rappellent l’ancienne et efficace maîtrise de leur environnement social. À cette échelle cependant, comme à celle des districts, les dirigeants tendent à se disperser vers des espaces plus modestes : les indices de ségrégation diminuent mais augmentent à l’échelle des îlots. Un résultat qui confirme statistiquement la reconquête largement observée et commentée de zones plus populaires de la ville en des quartiers resserrés. Ce sont de grands navetteurs, presque deux fois plus que les ouvriers, plus de trois fois plus que les petits patrons de PME. La concentration de leur emploi qualifié y contribue. Les navettes expriment finalement le tiraillement entre une localisation concentrée de l’emploi et des choix résidentiels exclusifs.

7. Professions libérales, ingénieurs, cadres, médecins, dirigeants d’entreprise et hauts fonctionnaires. Les catégories 10, 11, 12, 20, 21, 22 et 24 de la nomenclature CIUO 88.

Figure 7 : Évolution des indices de ségrégation (Hutchens) de 1992 à 2002



Numériquement, les grands gagnants sont les actifs situés au centre de l'échelle sociale. Les personnes des services et du commerce⁸ et les employés et techniciens⁹ augmentent de plus de 300 000 adultes en dix ans, avec des records en points de répartition. Leur concentration résidentielle est parmi les plus faibles ; ils habitent l'essentiel de l'espace urbain. De surcroît, la ségrégation résidentielle diminue de façon draconienne pour les employés et techniciens (les plus nombreux), elle se maintient à l'identique au niveau communal pour qui s'emploie aux services à la personne et au gardiennage, les vendeurs, mais elle augmente aux échelles plus fines. Clairement, ces observations infirment les hypothèses de Castels sur l'évolution « duale » des villes mondialisées. Un détail de la mobilité quotidienne révèle cependant l'importance de la localisation de l'emploi : la fréquence des navettes pour les travailleurs des services à la personne et les vendeurs est environ deux fois moindre que celle des employés et techniciens. Pourtant, nous sommes en présence de deux groupes socialement proches, également dispersés dans l'espace. Les premiers exercent des activités de proximité, les seconds sont dépendants d'une plus grande polarité de leur emploi.

8. Services à la personne et de sécurité, vendeurs... les modalités 50, 51 et 52 de la classification CIUO 88.

9. Forces armées, enseignants, techniciens et cadres moyens des sciences, de la santé, employés en contact avec le public... les modalités 1, 23, 30, 31, 32, 33, 34, 40, 41, 42 et 49 de la classification CIUO 88.

CONCLUSION

En mettant l'accent sur les ressorts démo-économiques des ségrégations résidentielles en rapport avec les mobilités, pendant la décennie 1992-2002, l'analyse complète les approches sociologiques qui prévalent pour ce thème.

On peut s'étonner que soient si rares, à l'exception de quelques auteurs (Rodríguez, 2007), les tentatives pour comprendre en quoi les mobilités, quotidiennes et résidentielles, contribuent aux polarités spatiales du territoire métropolitain. Et force est de reconnaître que, parce qu'elles se concentrent sur les extrêmes des inégalités, les études sur la ségrégation restent prisonnières du postulat de la ville duale. Cette hypothèse pourtant infirmée détourne l'analyse de l'observation des classes moyennes qui, durant les trois décennies du « miracle chilien », se sont complexifiées et contribuent, ne serait-ce que par leur croissance, à la fabrique de la ville. Quand elles sont reconsidérées à travers les catégories socioprofessionnelles, c'est en négligeant les inactifs et / ou les individus qui ne sont pas chefs de ménage. Lever cette restriction, en considérant les comportements ségrégatifs de tous, autorise une mise en relation générale des mobilités et des pratiques ségrégatives. Ainsi, le calendrier du cycle de vie et l'histoire de chaque génération retrouvent leur contribution, décisive en période de transitions démographique et migratoire.

Pour autant que le permet la comparaison des recensements à deux dates, l'évolution des pratiques de mobilités et de ségrégation ne se réduit pas au reflet des inégalités de revenu. La mécanique du nombre parfois y contribue. Ainsi, un groupe qui se rétracte par migration différentielle ou défaut de mobilité sociale risque de se retrouver plus homogène et isolé en certains lieux. Les ouvriers et les femmes au foyer illustrent cet ancrage « résiduel ». La démocratisation des élites, par l'éducation et l'arrivée des classes jeunes de la transition et de la migration d'origine provinciale, a pris à Santiago une ampleur historique. Des groupes sociaux en forte croissance sont contraints à la dispersion dans des quartiers nécessairement plus modestes, diluant l'élitisme territorial. Ils tentent néanmoins de le maintenir à une autre échelle, celle des îlots. La mesure de la ségrégation à laquelle contribue le migrant confirme qu'il va de préférence vers ses semblables. L'affirmation de son niveau social motive le choix de sa destination, les chiffres le confirment dans presque tous les cas. Cependant, dans la majorité des espaces urbains, la croissance démographique et la promotion sociale des classes moyennes a pu se réaliser *in situ*, sans mobilité, grâce au développement des facilités de transport, à l'extension des services élémentaires et à de vastes programmes immobiliers dirigés vers ces segments de la population avec de bonnes anticipations professionnelles (Mattos, Riffo, Salas, Yañez, 2007). Les chiffres de la variation des indices de ségrégation le confirment pour le centre de la distribution socioprofessionnelle. Conjointement, les navettes entre

le domicile et le travail se réduisent avec l'âge, ce qui peut signifier soit une réalisation progressive de l'appariement des lieux par le projet résidentiel, soit l'avantage que les générations plus anciennes retirent d'une localisation dans l'espace urbain avant l'étalement de la ville. Les groupes sociaux ne sont pas égaux dans cette réalisation.

Se pose désormais la question de l'évolution des mobilités et ségrégations, à laquelle la structure par âge apporte des débuts de réponse. La zone métropolitaine de Santiago bénéficie d'une fenêtre d'opportunité historique grâce à l'apport migratoire « d'hommes tout faits » et au recul de la fécondité. Le rapport de dépendance est optimum, valorisé par l'effort éducatif public et privé. Plus que la mondialisation peut-être, ce bonus démographique a contribué à la prospérité de la métropole, la montée des classes moyennes et l'élargissement des classes favorisées, accompagnant la tertiarisation de l'économie. Parce que ces générations d'adultes vieillissent sans la relève équivalente des plus jeunes, la mobilité résidentielle va certainement continuer le recul engagé par simple effet d'âge. Avec l'immobilisation d'une part plus grande de la population, l'étalement devrait marquer le pas, comme la contribution des mobilités à la reproduction des ségrégations. Il n'est pas exclu que le vieillissement de la population motive à son tour une immigration d'origine étrangère, comme c'est déjà le cas pour certaines activités. Cependant, la courte période observée a montré que les conditions démo-économiques des mobilités changeaient rapidement. Seul le prochain recensement permettra de s'assurer de ces tendances, du moins s'il maintient, ou mieux améliore, les statistiques migratoires et de la mobilité.

PRÉCISIONS MÉTHODOLOGIQUES

La zone métropolitaine de Santiago est composée de 34 communes qui sont les unités territoriales de définition des migrations et des navettes domicile / travail. La mesure des mobilités est donc partielle¹⁰, mais la régularité du découpage évite les distorsions spatiales majeures. Les migrations depuis la naissance sont plus délicates à analyser car elles gardent la trace de pratiques anciennes. La probabilité d'avoir migré croît avec l'âge ; mais, avec quelques précautions, elles permettent de discerner la migration du moment de celle des dernières générations qui ont peuplé la ville. L'analyse privilégie les changements de résidence intercommunaux durant les cinq années qui précèdent les deux recensements, en distinguant les déplacements internes à la zone métropolitaine, ceux originaires du reste du pays, et les arrivées en provenance de l'étranger.

Sauf avis contraire, les traitements et les résultats ne concernent que la population de 18 ans et plus. Cette sélection vise à ne retenir que les individus dont les choix résidentiels sont autonomes. La limite est un peu tardive du point de vue de l'activité, mais elle correspond à une rupture statistiquement avérée des comportements migratoires, *grosso modo* à la sortie du cycle scolaire. Parmi le large éventail des indices de la ségrégation, l'analyse favorise celui de Hutchens à la faveur de ses propriétés statistiques (Hutchens, 2004). Pour retrouver les

10. Parmi les limitations, rappelons que les migrations répétées durant la période ou de retour sont escamotées ; que les mouvements internes à la commune, plus proches mais aussi plus intenses, sont également perdus. Enfin, la mesure de la migration dépend du découpage territorial, qui dans ce cas présente l'avantage d'être régulier.



échelles des ségrégations, trois découpages territoriaux sont expérimentés : la commune (34 au total), le district (2 372) et l'îlot (*manzanas* au nombre de 59 841). Enfin, toutes les mesures de la mobilité sont exprimées en cotes, par souci de conformité avec la métrique des modèles logistiques. En réalité, parce qu'ils sont transversaux, les recensements ne mesurent pas la mobilité, seulement la probabilité d'être migrant. La cote est définie par le rapport entre la probabilité (p) d'avoir effectué un déplacement et celle de ne pas avoir bougé (1-p). Une valeur de 3 sur les graphiques, par exemple signifie que l'on a trois fois plus de chance d'avoir migré durant la période que d'être resté sédentaire. Cela correspond à une proportion de $3/(3+1) = 75\%$ de migrants. Toutes les statistiques produites sont le résultat d'un traitement statistique spécifique de l'auteur à partir de la totalité des micro-données des recensements de 1992 et 2002, mis à disposition, sur place, par le CELADE (CEPAL).

BIBLIOGRAPHIE

- Arriagada C., 2003, « Acceso al Suelo de los Pobres en el AMGS y Desafíos del Financiamiento Urbano », *Seminario CEPAL: « Potencialidad Para el Desarrollo Urbano en América Latina, Santiago de Chile »*, Santiago de Chile, CEPAL.
- Bacqué M.-H., Fol S., 2007, « L'inégalité face à la mobilité : du constat à l'injonction », *Revue suisse de sociologie* 33 (1), pp. 89-104.
- Bloom, D., Canning D., Sevilla J., 2003, « The Demographic Dividend: A New Perspective on the Economic Consequences of Population Change », A RAND Program of Policy-Relevant Research Communication.
- Brun J., 1981, « Ecologie urbaine et géographie sociale », *Villes en parallèle* 4, pp. 9-40.
- Castells M., 2001, « La Sociología Urbana en el Siglo XXI », *La Sociología de Manuel Castells*, I. Sussr, Madrid, Alianza Editorial.
- Dureau F., Beauchemin C., Courbès M.-L., Delaunay D., 2009, « Spatial Mobility in Evolving Situations: Cross-Analysis of the Two Dynamics » in Antoine P., Lelièvre E., *Fuzzy States and Complex Trajectories: Observation, Modelization and Interpretation of Life Histories*, Paris, INED, (coll. « Méthodes et savoirs »), pp. 139-172.
- Figueroa O., De Mattos C., Ducci M., Rodríguez A., Yáñez Warner G., 2004, « Infraestructura, Servicios Públicos y Expansión Urbana en Santiago » in Mattos C. A., Ducci M. E., Rodríguez A., Yáñez G., *Santiago en la Globalización ¿Una Nueva Ciudad?*, Santiago, Ediciones SUR, Libros EURE.
- Gatica K., 2004, « Segregación Residencial por Condición Socioeconómica y Construcción de Identidades Territoriales: Estudio Comparativo de dos Poblaciones de Santiago » in Cáceres G., Sabatini F. (dir.), *Barrios Cerrados en Santiago de Chile: Entre la Exclusión y la Integración Residencial*, Santiago, pp. 207-227.
- Ghékrière J.-F., 1998, « Les dimensions spatiales du vieillissement démographique dans la ville » in Yerpez J., *La ville des vieux, Recherche sur une cité à humaniser*, Paris, édition de l'Aube, pp. 34-65.
- Hamnet C., 2003, *Unequal City. London in the Global Area*, London, Routledge.
- Hidalgo R., Borsdorf A., Sánchez R., 2007, *La Expansión Residencial Amurallada en la Reconfiguración Metropolitana en Santiago de Chile*, Taller Nacional sobre « Migración Interna y Desarrollo en Chile: Diagnóstico, Perspectivas y Políticas », CEPAL, CELADE.
- Hutchens R., 2004, « One Measure of Segregation », *International Economic Review* 45 (2), pp. 555-578.
- Jiron P. A., 2007, « Unravelling Invisible Inequalities in the City through Urban Daily Mobility.

- The Case of Santiago de Chile », *Revue suisse de sociologie* 33 (1), pp. 45-67.
- Lesthaeghe R., 1995, « The Second Demographic Transition in Western Countries: An Interpretation » in Mason K., Jensen A. M., *Gender and Family Change in Western Countries*, Oxford, Clarendon Press, pp. 17-62.
- Massey D., 2005, *Strangers in a Strange World: Humans in an Urbanizing World*, New York, Norton Publishers.
- Mattos C. A., Ducci M. E., Rodriguez A., Yañez G., 2004, *Santiago en la Globalización ¿Una Nueva Ciudad?*, Santiago, Ediciones SUR, Libros EURE.
- Mattos C. A., Riffo L., Salas X., Yañez G., 2007, « Cambios Socio-Ocupacionales y Transformación Metropolitana: Santiago, 1992-2002 » in Hidalgo R., Mattos C. A., *Santiago de Chile: Movilidad Espacial y Reconfiguración Metropolitana*, Santiago de Chile, Pontificia Universidad Católica de Chile, Instituto de Estudios Urbanos y Territoriales, pp. 89-115.
- Mideplan, 2007, « La Situación de Pobreza en Chile 2006 », pp. 1-52.
- Paquette C., 2000, « Santiago du Chili : des choix résidentiels très réduits pour les plus modestes » in Dureau F., Dupont V., Lelièvre É., Lévy J.-P., Lulle T. (dir.), *Métropoles en mouvement : une comparaison internationale*, Paris, Economica, pp. 211-218.
- Paquette C., 2002, « Santiago de Chile: una Segregación Espacial Importante y Organizada », in Dureau F. (dir.), *Métropólis en Movimiento: una Comparación Internacional*, Bogotá, Alfaomega, pp. 213 - 218.
- Parnreiter C., 2005, « Tendencias de Desarrollo en las Metrópolis Latinoamericanas en la Era de la Globalización: los Casos de Ciudad de México y Santiago de Chile », *Revista EURE* n° 31, pp. 5-28.
- Preteceille E., 2003, « Les registres de l'inégalité. Lieu de résidence et ségrégation sociale », *Cahiers français* n° 314, pp. 64-70.
- Preteceille E., 2006, « La ségrégation sociale a-t-elle augmenté ? La métropole parisienne entre polarisation et mixité », *Sociétés contemporaines* n° 62, pp. 69-93.
- Rodríguez J., 2007, « Segregación Residencial, Migración y Movilidad Espacial: el Caso de Santiago de Chile », *Cuadernos Metrópoli* n° 17, pp. 135-168.
- Rodríguez J., Arriagada C., 2004, « Segregación Residencial en la Ciudad Latinoamericana », *Revista EURE* n° 30, pp. 5-24.
- Rodríguez A., Winchester L., 2001, « Santiago de Chile: Metropolización, Globalización, Desigualdad », *Revista EURE* n° 27, pp. 121-139.
- Sabatini F., Wormald G., Sierralta C., Peters P., 2007, « Segregación Residencial en Santiago », pp. 1-37.
- Salcedo R., Torres A., 2004, « Los Nuevos Barrios Enrejados ¿Muro o frontera? », Cáceres G., Sabatini F. (dir.), *Barrios Cerrados en Santiago de Chile: Entre la Exclusión y la Integración Residencial*, Santiago, pp. 147-177.
- Scheitengart M., 2001, « La División Social del Espacio en las Ciudades », *Perfiles Latinoamericanos* n° 19.
- World Bank, 2004, *Inequality in Latin America*, Washington D. C.